



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Réponse de Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics à la question parlementaire n° 965 du 4 juillet 2024 de Monsieur le Député Meris Sehovic.

Question 1 : Madame la Ministre peut-elle fournir une mise à jour sur l'avancement du projet de couloir multimodal, notamment en ce qui concerne les travaux prévus pour la réalisation de la nouvelle ligne de tram rapide et les travaux de modernisation de l'infrastructure routière entre l'échangeur Foetz et l'échangeur Lankelz ?

Le couloir multimodal de l'autoroute A4 englobe le réaménagement multimodal de l'A4, le réaménagement de la jonction A4/A13 entre Foetz et Lallange, ainsi que les projets du tram rapide et du Véloexpresswee entre Luxembourg Clôche d'Or et le pôle d'échanges de Belvaux.

Le réaménagement de l'autoroute A4 entre Lallange et l'échangeur Foetz est intégré dans un avant-projet global portant sur l'optimisation de l'A13-A4-A13 et servant de base pour un projet de loi afférent. Ce projet de loi de financement est en train d'être retravaillé pour permettre une réalisation phasée, avec comme première étape le pôle d'échanges de Foetz et les aménagements nécessaires de l'échangeur et de l'autoroute. Une deuxième phase englobera le réaménagement complet de la section d'autoroute entre Foetz et Lankelz.

En ce qui concerne le tronçon Cessange - Foetz de l'autoroute A4, l'aménagement de l'autoroute multimodale devra tenir compte d'une part d'un éventuel élargissement de l'assise de l'autoroute, dont une voie réservée pour les transports en commun, voire le covoiturage, telle que prévue dans le programme gouvernemental, et d'autre part, des infrastructures et aménagements nécessaires pour le tram rapide et le Véloexpresswee, préconisés par le Plan national de mobilité 2035.

Néanmoins, le chantier de réaménagement de l'échangeur Pontpierre est en cours et tient compte du projet de couloir multimodal notamment avec des travaux préparatoires pour la mise en place de l'assise tram. Parallèlement, les études de l'avant-projet de réaménagement des échangeurs Leudelange-Sud et Leudelange-Nord sont sur le point d'être achevées.

Le début des travaux pour le tram rapide et la piste cyclable express sont prévues au courant de l'année 2027.

Question 2 : Madame la Ministre peut-elle confirmer l'engagement du gouvernement concernant le respect du calendrier initial prévu, ainsi que les différentes phases du projet de développement du couloir multimodal ?

Le planning initial reste en vigueur ainsi que les instances politiques et techniques accompagnant le projet. Le premier projet de loi de financement du tram rapide jusqu'à Leudelange sera déposé au plus tard en 2026, les études d'avant-projet sommaire étant déjà en cours.

L'ouverture de la première partie du tram rapide jusqu'à Leudelange est toujours prévue pour 2028.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

La mise en service du tram rapide jusqu'à Foetz est prévue pour l'année 2030, y inclus l'ouverture de la piste cyclable express.

Suivront ensuite la desserte de la Metzeschmelz vers 2032 et les quartiers nord d'Esch/Alzette et Belval à l'horizon 2035.

Luxembourg, le 8 août 2024

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

(s.) Yuriko Backes